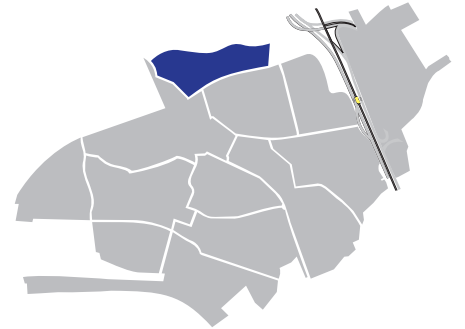


**fontenay
je participe !**



CONSEIL DE QUARTIER VICTOR HUGO MARDI 11 JANVIER 2022

DE QUOI A-T-ON PARLÉ ?

- **Information et échanges autour du premier budget participatif**, avec Jeoffrey Gueniche, adjoint au Maire délégué au développement de la vie démocratique, à l'éducation populaire, aux mobilités et au vélo
- **Quelles actions pouvons-nous mener ensemble pour améliorer le cadre de vie ?**
- **Point sur l'avancement des travaux du tramway**

Élu.e.s de quartier : : Loic Damiani, adjoint au Maire délégué aux Retraités, à la ville numérique et aux anciens combattants
Réfèrent de quartier : Ghalia Berki

Point 1

Le lancement du budget participatif est une première à Fontenay-sous-Bois. L'objectif est de donner davantage de pouvoir aux citoyennes et citoyens. L'enveloppe s'élève à 10 euros par habitant.e. Cela représente un montant total de 530 000 euros pour l'ensemble de la population. Les dossiers de dépôt de projet seront mis à la disposition des habitant.e.s à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, à l'Hôtel de Ville et en Conseil de Quartier. Des règles ont été établies.

Ainsi, pour être recevable, un projet doit remplir 4 critères :

- 1) Être déposé par un.e Fontenaysien.ne à titre individuel ou collectif
- 2) Être utile aux habitant.e.s de Fontenay ou de votre quartier
- 3) Entrer dans le champ de compétences de la Ville
- 4) Représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement

En Commission de la Vie Démocratique, nous avons décidé de ne pas donner de limite d'âge pour pouvoir porter un projet. En revanche, nous avons défini trois thématiques :

- 1) Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solidarité et le lien entre les générations
- 2) Projets d'expression culturelle, d'infrastructure libre de sports et de loisirs
- 3) Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville

De janvier à mars 2022, une commission évaluera la faisabilité technique et financière des propositions, ainsi que leur pertinence au regard des orientations municipales. Les référent.e.s du service Vie des Quartiers accompagneront les porteurs et porteuses de projet pour les améliorer si besoin est.

Comment voter pour les projets ? Réponse : Nous avons opté pour un système à points. Chaque habitant.e disposera de 10 points à répartir entre les projets. Les votes se feront en ligne et dans différents lieux publics en mai-juin.

Vous avez dit : Jusqu'à présent, quels types de projet ont été déposés ? Réponse : Plutôt des projets en lien avec la troisième thématique, sur des questions touchant à l'écologie, à la nature en ville. Par exemple : des stationnements vélo sécurisés, une ressourcerie, des composteurs collectifs, des fontaines, un café citoyen, etc. Nous en avons

aussi reçu un certain nombre ayant trait à des infrastructures sportives. La nature et le coût des projets sont très variés.

Point 2

Vous avez dit : Nous vous avons fait part du mauvais entretien général des espaces verts de l'avenue Victor-Hugo et du haut des escaliers de la rue Balzac. J'utilise beaucoup le Portail Citoyen et je souligne que les signalements sont souvent suivis d'effets. Il n'empêche, je souhaiterais savoir quelle est la fréquence de l'entretien de nos rues.

Réponse : La fréquence dépend de la fréquentation des rues. Toujours est-il que la Propreté Urbaine passe plus fréquemment que les Espaces Verts. Pour une réponse plus précise, il faudrait que nous demandions aux services concernés. Par ailleurs, nous avons renforcé les effectifs de la Démocratie Locale et les référent.e.s de quartier peuvent également jouer le rôle d'intermédiaire auprès des services.

Vous avez dit : L'angle de l'avenue Victor-Hugo et de la rue des Rieux est un lieu régulier de dépôts sauvages. C'est un problème récurrent, malgré l'efficacité du Portail Citoyen. La Propreté Urbaine pourrait-elle passer plus fréquemment à cet endroit ? Ou bien d'autres services pourraient-ils faire remonter les problèmes d'entretien ?

Réponse : Deux camions de la ville circulent chaque jour pour ramasser les dépôts sauvages. Vous pouvez faire un signalement sur le Portail Citoyen. De plus, les référent.e.s de quartier circulent également dans le secteur et prennent des photos pour faire remonter aux services.

Vous avez dit : L'intersection de l'avenue Victor-Hugo et de la rue Émile-Zola est dangereuse. Quand le feu pour les piétons passe au vert, le feu pour les voitures de l'avenue Victor-Hugo montant vers le boulevard de Verdun passe aussi au vert. De plus, la clôture de la terrasse du Roi du Poulet gêne la visibilité pour les véhicules qui tournent à cet endroit, ce qui accentue la dangerosité pour les piétons.

Réponse : Le décalage des feux est envisageable. Nous transmettrons la demande aux agent.e.s des Déplacements Publics.

Vous avez dit : Il y a des problèmes de dépôts sauvages rue Balzac et rue des Rieux. Cela gêne la visibilité des voitures et empêche les piétons de passer. Réponse : Il se trouve que le camion poubelle ne peut pas passer dans ces toutes petites rues.

Vous avez dit : La rue Balzac commence à saturer. Serait-il possible d'aménager une plateforme pour les poubelles en haut des escaliers de l'avenue Victor-Hugo ? Et dans ce cas, de réaliser une rampe d'accès en réduisant le jardinet qui n'est pas entretenu ? Réponse : La demande est tout à fait légitime. Ce serait possible, mais ce ne pourrait pas être une solution immédiate. On va organiser une rencontre sur ce sujet.

Vous avez dit : Rue Balzac, le terrain où devaient se construire trois immeubles est de nouveau en vente à des particuliers (vente en terrain divisé d'au moins trois lots). Il y aura donc trois familles supplémentaires. La rue sera d'autant plus saturée en matière de poubelles.

Réponse : Nous comprenons le problème. Notre champ d'action est cependant limité, car la gestion des déchets est désormais de la compétence du Territoire.

Suite à ce conseil, une balade urbaine a eu lieu le 25 janvier avec des habitants, les services et élus de la ville pour faire un tour du quartier et constater les problématiques sur les espaces publics.

Point 3

M. Landau, responsable de la Planification urbaine et des grands transports au sein de la Direction du Développement urbain, présente le point sur l'avancement des travaux du tramway. Fin 2013-début 2014, une enquête publique a conduit à la déclaration publique du projet de tramway. Suite à cela, il y a eu la phase de recherche de financement. Pour le prolongement de la ligne T1, le financement se fait en deux parties : la première pour le tronçon Bobigny-Montreuil, et la seconde, pour le tronçon Montreuil-Fontenay. La première est financée dans le cadre du Contrat Plan État-Région (CPER) 2015-2020. À ce jour, la seconde phase n'est pas encore financée, mais doit l'être dans le prochain CPER. La station de tram sera située au niveau du carrefour de l'avenue Victor-Hugo et rue des Ruffins. Une nouvelle piste cyclable suivra en parallèle le trajet du tram jusqu'au futur pôle Gare-Val de Fontenay, en passant par l'avenue

de Lattre-de-Tassigny. Faute de financement, le projet a pris beaucoup de retard. Mais la livraison est prévue pour 2028.

Vous avez dit : Dans le cadre de ce projet, il pourrait y avoir une concertation avec les habitant.e.s pour voir comment dynamiser notre quartier, assez enclavé. Par ailleurs, il y a un campement près du garage Mercedes. Quelle solution peut-on trouver pour ces gens qui vivent dans cette misère ? Réponse : La question de l'aménagement de l'espace public sera au cœur du projet, sachant qu'il y a une multiplication d'acteurs ; tout est donc forcément plus long et plus complexe. Mais bien sûr, nous souhaitons associer les habitant.e.s le plus largement possible.

Il y a deux campements de roms. Nous avons proposé une scolarisation et un accès à la restauration scolaire aux enfants. Le plus grand campement est situé du côté des Alouettes, dans un no man's land entre Rosny et Fontenay. La municipalité de Rosny cherche à tout prix à les en chasser. Nous considérons à Fontenay que l'accès à l'eau, à l'école, à une nourriture de qualité, sont des droits humains fondamentaux.



GAGNONS ENSEMBLE

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1

Participez à l'enquête publique du 31 janvier au 2 mars 2022

Château de Vincennes, Les Rigollots, Grands Pêchers, Val-de-Fontenay

— Trajet existant
- - - Prolongement du trajet

M
1
METRO

Modalités de participation sur fontenay.fr et val-de-fontenay.metro-ligne1.fr